

Un Vauclusien en lien avec Aqmi élaborait des projets d'attentats

Par *Mélodie Testi*

Créé le 10/07/2014 06:02

Fin juin 2013, Ali M. est ainsi interpellé à Sorgues par la DGSI (surveillance intérieure) et mis en examen pour association de malfaiteurs en vue de la préparation d'actes terroristes par un juge anti-terroriste parisien.

Dans un article daté d'hier, *Le Parisien* révèle que pendant un an, Ali M. aurait élaboré des projets d'attentats en France avec Aqmi (al-Qaïda au Maghreb islamique). Parmi les cibles suggérées figureraient la Tour Eiffel, le Louvre ou encore *"des manifestations culturelles qui ont lieu dans les villes du sud de la France au cours desquelles se rassemblent des milliers de chrétiens pendant un mois"*.

C'est par des réseaux djihadistes ultra-actifs sur internet que cet homme d'une trentaine d'années a été endoctriné. Internet qui est désormais la cible du ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve.

2 000 Européens dont 800 Français seraient partis en Syrie

Selon nos informations, Ali M. - transféré il y a quelques semaines dans une prison de province - n'a pas encore été interrogé sur les messages échangés ni sur les lieux évoqués. Mais pour Me Daphné Pugliesi, son avocate, *"ce n'est pas un mauvais garçon"*. Ali M. est marié et a deux enfants. *"Il avait une vie tout à fait normale mais avec certainement des faiblesses, explique son avocate.*

Il a eu affaire à des prédateurs sur internet et a été manipulé. Au début, il était en état de choc puis très vite il a été soulagé d'être interpellé. C'était pour lui une échappatoire. Il ne savait pas trop où cela l'aurait mené. Aujourd'hui il pense à sa femme et ses enfants et j'aurais tendance à dire qu'il est plutôt coopératif". D'après Me Pugliesi, sa famille n'était absolument pas mêlée à cela.

"Il a le soutien de sa famille qui le considère comme une victime plus qu'autre chose et reste persuadée que derrière cet endoctrinement, il n'y a pas de véritables convictions", rapporte l'avocate parisienne qui travaille en ce moment sur cinq autres dossiers liés au djihad.

Elle reconnaît que leur défense s'avère parfois compliquée. *"Déjà, certains refusent*

d'avoir une femme pour les défendre. Les plus radicaux, eux, gardent le silence car ils ne reconnaissent pas la justice occidentale. D'autres revendiquent leur appartenance à un groupe radical et une minorité est dans la repentance, souvent grâce au poids de la famille."

À ce jour, 58 procédures sont en cours à la section anti-terroriste du parquet de Paris. Sur ces 58 procédures : 26 enquêtes préliminaires et 32 informations judiciaires sont ouvertes avec 50 personnes mises en examen et placées en détention provisoire et 20 autres placées sous contrôle judiciaire.